



BIENVENUE
à l'assemblée communale
ordinaire
du 5 décembre 2016

Tractanda

- 1. Procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 30 mai 2016**
- 2. Modification de 4 articles du règlement organique du service de défense contre l'incendie et des éléments naturels**
- 3. Budgets 2017**
 - 3.1 Budget de fonctionnement**
 - 3.2 Budget d'investissements**
 - 3.2.1 Réfection de routes AF communales et privées
 - 3.2.3 Assainissement de bâtiments hors zone, secteur Le Froumi à Saint-Martin
 - 3.2.3 Crédit pour l'étude de l'achat éventuel du bâtiment de la Croix Fédérale
 - 3.3 Rapport de la commission financière**
 - 3.4 Approbation**
- 4. Divers**

**1. Procès-verbal de l'assemblée
communale ordinaire du
30 mai 2016**

2. Modification de 4 articles du règlement organique du service de défense contre l'incendie et des éléments naturels

2. Modification de 4 articles du règlement organique du service de défense contre l'incendie et des éléments naturels

Art. 6² ¹ Les hommes et les femmes non incorporés dans le corps des sapeurs-pompiers mais qui font partie des classes d'âge astreintes au service sont soumis au paiement d'une taxe annuelle d'exemption de CHF 200.-.

² Le produit de la taxe d'exemption est exclusivement affecté au service de défense contre l'incendie.

³ En cas de déménagement dans une autre commune d'une personne soumise à la taxe, la commune facture sa part prorata temporis.

⁴ Les démissions ne sont acceptées que pour la fin d'une année civile et doivent parvenir à la commune de domicile avant le 15 décembre pour qu'elles soient effectives l'année suivante ; exception faite en cas de déménagement.

Art. 9³ La commission intercommunale du feu propose aux conseils communaux réunis le commandant et son remplaçant. Elle accompagne L'Etat major par un préavis pour la nomination des officiers.

Elle statue sur les exemptions, les licenciements et les exclusions.

2. Modification de 4 articles du règlement organique du service de défense contre l'incendie et des éléments naturels

Art. 20⁴ ¹ Dans la mesure du possible, les excuses sont remises par écrit au commandant ou à son remplaçant 48 heures avant l'exercice, par écrit. Les absences injustifiées seront sanctionnées selon l'art. 25.

² Sur demande, une justification de l'absence sera remise par écrit au commandant ou à son remplaçant dans les 48 heures suivant l'exercice.

³ Absences longue durée : toute absence de plus d'un mois consécutif doit être annoncée au commandant.

En cas d'absence de plus de 6 mois, la moitié de la taxe d'exemption sera due.

Si ces absences ne sont pas annoncées au commandant, les amendes et la taxe d'exemption seront dues.

Art. 21⁵ ¹ Chaque sapeur-pompier doit tenir son équipement en bon état et le rendre lavé et en bon état au moment où il quitte le corps. La commune se réserve le droit de facturer un montant pour la remise en état du matériel qui serait rendu sale ou en mauvais état.

² En cas de démission, la commune se réserve le droit de facturer l'équipement complet au sapeur qui ne l'aurait pas rendu à la date demandée.

3. Budgets 2017

3.1 Budget de fonctionnement

3.1 Budget de fonctionnement 2017

	Désignation	Budget 2015		Budget 2014		Comptes 2013	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
0	Administration	451'440.00	69'610.00	437'440.00	71'010.00	431'034.90	70'039.65
1	Ordre public	89'350.00	37'200.00	223'570.00	163'350.00	133'312.80	103'580.60
2	Enseignement et formation	1'261'740.00	98'160.00	1'305'410.00	97'610.00	1'223'578.30	83'170.85
3	Culte, culture, loisirs	158'140.00		163'340.00		160'890.60	20'000.00
4	Santé	384'460.00	10'000.00	374'170.00	10'000.00	343'378.95	9'584.35
5	Affaires sociales	481'400.00	21'000.00	458'400.00	10'000.00	446'710.15	16'640.00
6	Transports et communications	353'700.00	16'000.00	300'250.00	16'000.00	291'139.55	15'981.70
7	Prot.et aménagement de l'environnement	437'670.00	392'700.00	419'120.00	377'900.00	421'261.30	396'073.75
8	Economie	26'400.00	13'300.00	56'810.00	48'300.00	25'290.70	18'085.70
9	Finances et impôts	653'680.00	3'625'030.00	608'180.00	3'454'430.00	821'526.45	3'568'268.75
	Totaux	4'297'980.00	4'282'000.00	4'346'690.00	4'248'600.00	4'298'123.70	4'301'425.35
	Résultats		14'980.88		98'090.00	3'301.65	

Rapport de la commission financière

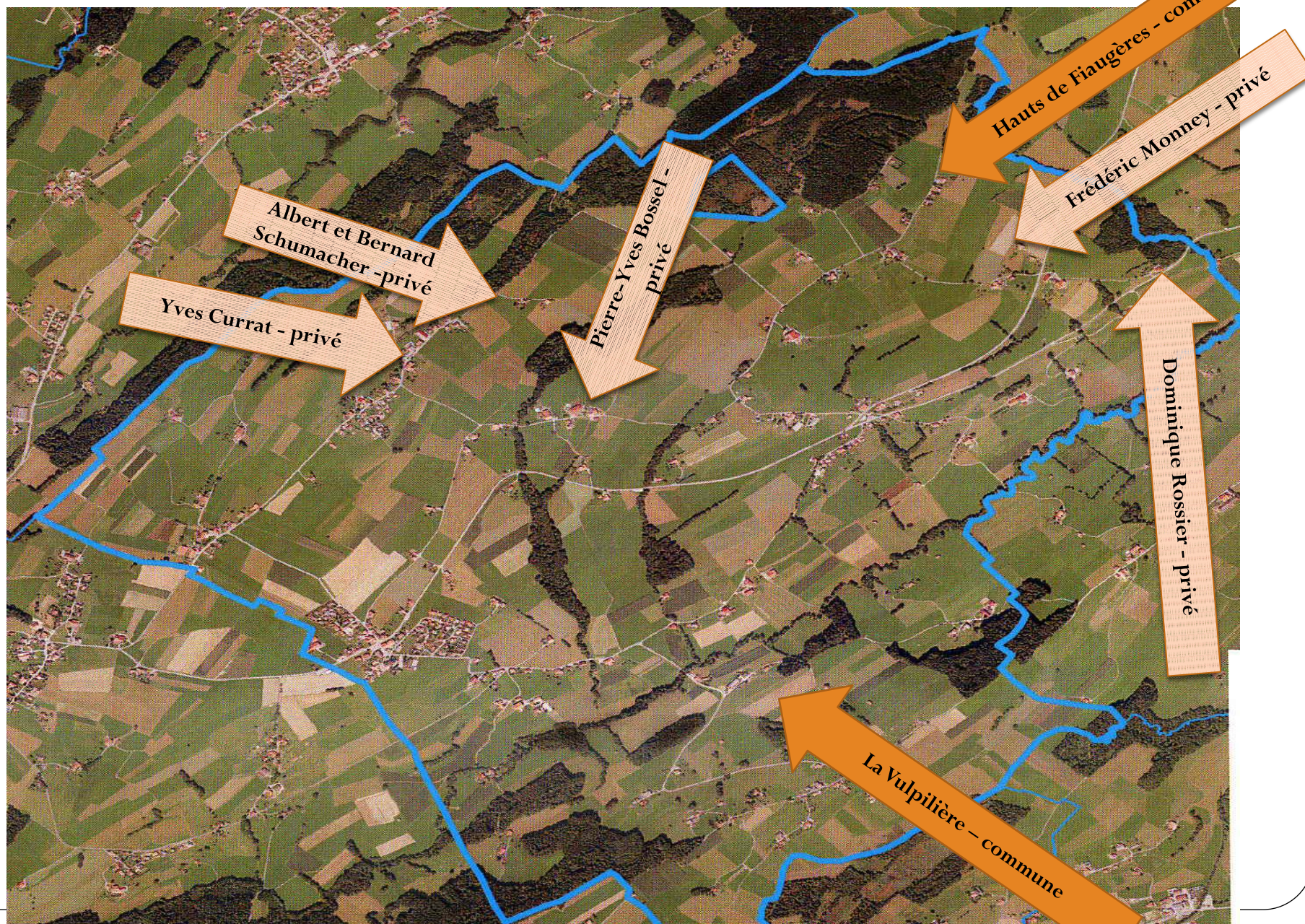
Approbation du budget de fonctionnement 2017

3.2 Budget d'investissements

3.1 Budget d'investissements 2017

	Désignation	Budget 2017		Budget 2016		Comptes 2015	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
1	Ordre public					16'891.60	12'408.90
2	Enseignement et formation			160'000.00	27'000.00		
6	Transports et télécommunication	390'200.00	249'890.00	483'600.00	166'700.00	580'092.95	91'000.00
7	Protection et aménagement de l'environnement	720'000.00	332'600.00	899'000.00	290'200.00	91'338.50	33'354.95
8	Economie						
9	Finances et impôts	30'000.00		550'000.00	137'500.00	105'262.50	67'527.50
	TOTAUX	1'140'000.00	582'490.00	2'092'600.00	621'400.00	1'026'705.25	199'291.35
	Résultats		557'910.00		1'471'200.00		827'413.90

3.2.1 Réfection de routes AF communales et privées



3.2.1 Réfection de routes AF communales et privées

Plan de financement

Routes communales

Route des Hauts de Fiaugères (non subventionnée)	68'000.00 SFr.
Route des Hauts de Fiaugères (subventionnée)	125'000.00 SFr.
Ch. de La Comba / La Vulpilière (partie communale)	11'500.00 SFr.

Routes privées

Accès ferme Yves Currat	35'000.00 SFr.
Accès ferme Dominique Rossier	20'300.00 SFr.
Accès ferme Albert et Bernard Schumacher	36'500.00 SFr.
Accès ferme Pierre-Yves Bossel	65'400.00 SFr.
Accès ferme Frédéric Monney	17'000.00 SFr.
Accès ferme John-David Flühmann	11'500.00 SFr.

Total des routes communales et privées	390'200.00 SFr.
---	------------------------

Montant accepté pour la subvention	322'200.00 SFr.
Montant accepté pour la subvention sans la TVA	298'300.00 SFr.

Financement

Subventions Confédération 30 % sur 298'300.00 SFr.	89'490.00 SFr.
Subventions Canton 27% sur 298'300.00 SFr.	80'550.00 SFr.
Participation des propriétaires privés 43% sur 171'930.00 SFr.	73'930.00 SFr.
Crédit investissement sans intérêt	- SFr.
Crédit nécessaire / emprunt bancaire	140'310.00 SFr.

Totaux	390'300.00 SFr.	390'200.00 SFr.
---------------	------------------------	------------------------

Charges financières annuelles

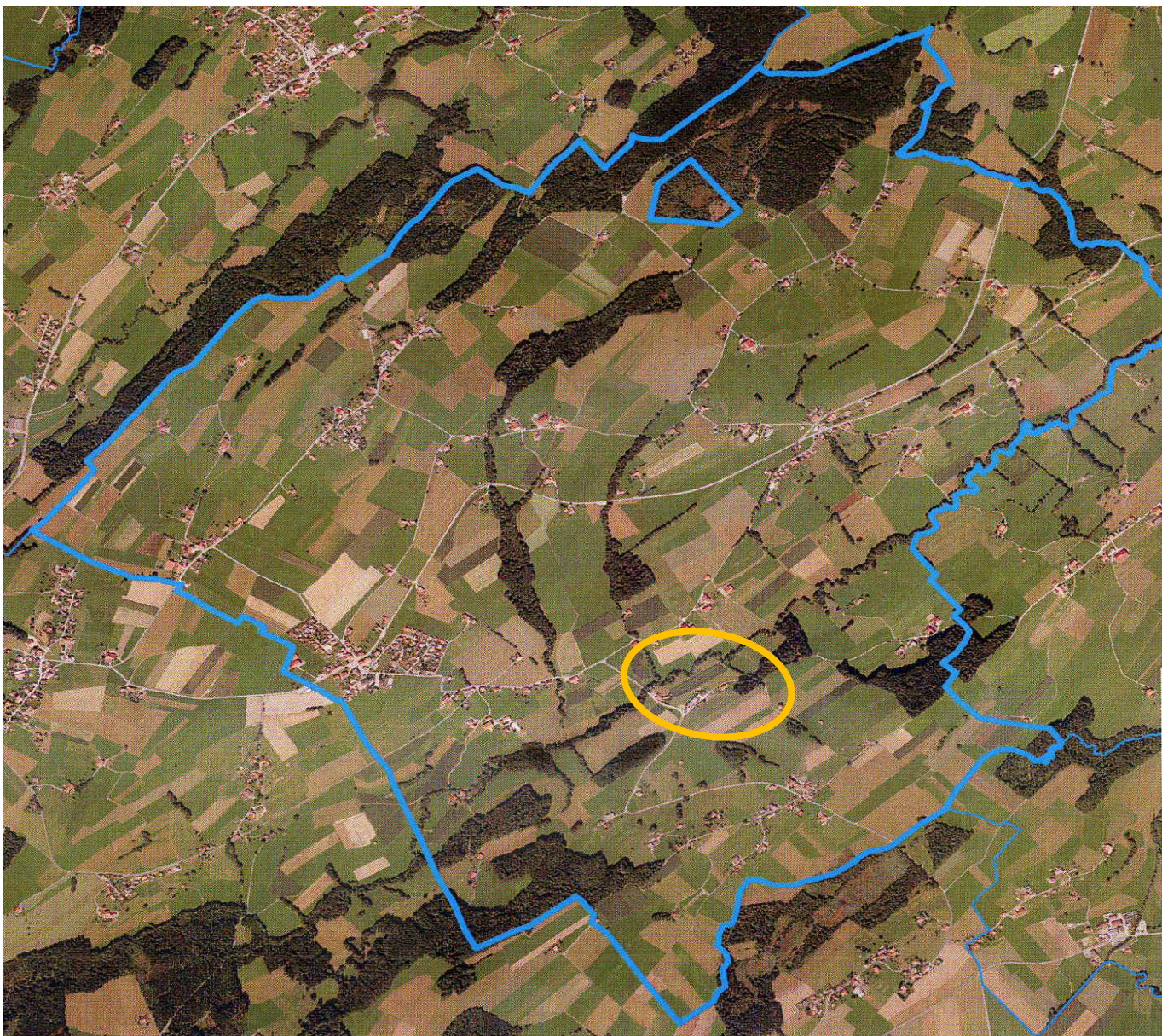
Intérêts	2.00%	2'810.00SFr.
Amortissement	7.00%	9'830.00SFr.

Total des charges	12'640.00 SFr.
--------------------------	-----------------------

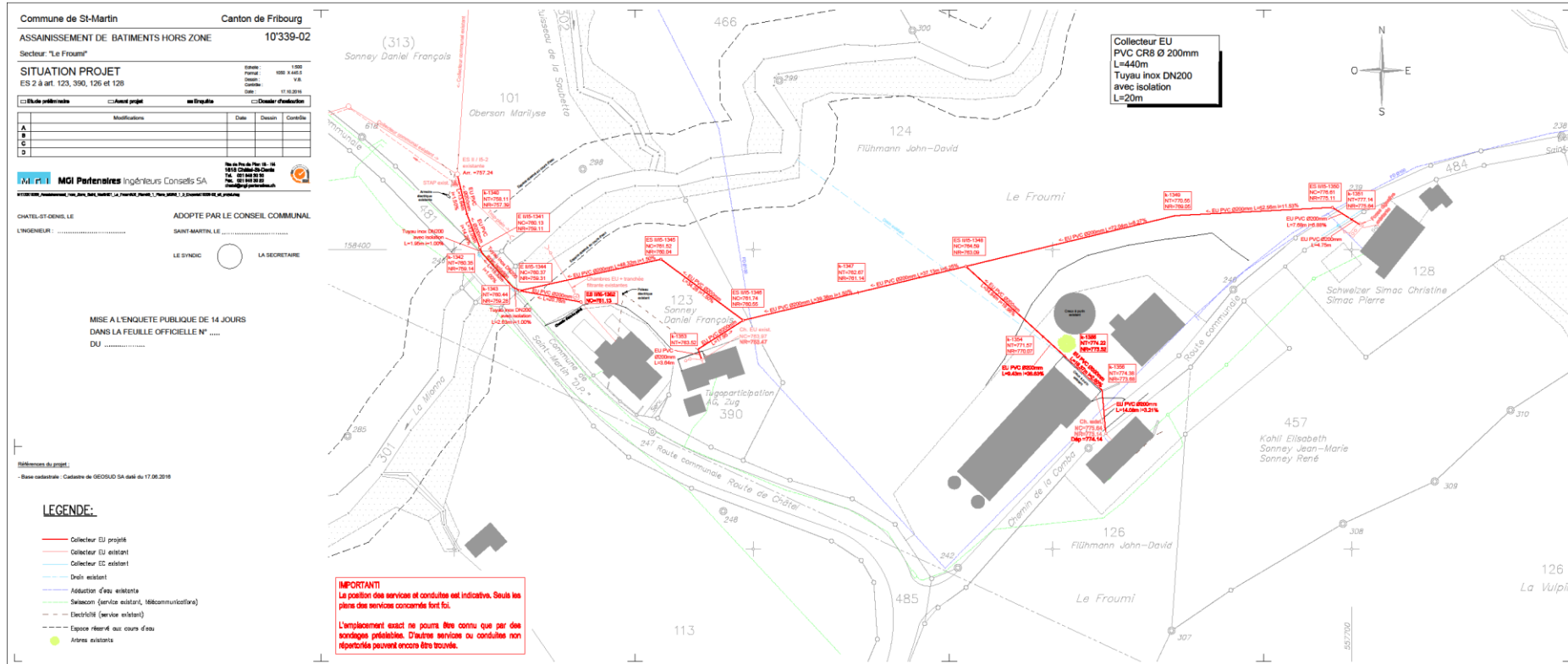
Rapport de la commission financière

3.2.2 Assainissement de bâtiments hors zone, secteur Le Froumi à Saint-Martin

2.2.3 Assainissement de bâtiments hors zone, secteur Le Froumi à Saint-Martin



2.2.3 Assainissement de bâtiments hors zone, secteur Le Froumi à Saint-Martin



3.2.2 Assainissement de bâtiments hors zone secteur Le Froumi

Plan de financement

Raccordement de 4 bâtiments

Travaux de génie civil	150'000.00 SFr.
Projet et direction des travaux	21'000.00 SFr.
Prestations géomètre	4'500.00 SFr.
Permis de construire, pertes de culture et divers	8'500.00 SFr.

Financement

Taxe de base (4 bâtiments)	7'500.00 SFr.
Unités locatives (4 bâtiments)	16'200.00 SFr.
Participation des propriétaires privés	48'000.00 SFr.
Solde à la charge de la commune	112'300.00 SFr.

Totaux	184'000.00 SFr.	184'000.00 SFr.
---------------	------------------------	------------------------

Charges financières annuelles

Intérêts	2.00%	2'300.00SFr.
Amortissement	4.00%	4'500.00SFr.
Total des charges		6'800.00 SFr.

Rapport de la commission financière

3.2.3 Crédit pour l'étude de l'achat éventuel du bâtiment de la Croix Fédérale

Plan de financement

Budget d'étude 30'000.00 SFr.

Financement

Prélèvement sur réserve 30'000.00 SFr.

Totaux 30'000.00 SFr. 30'000.00 SFr.

Charges financières annuelles

Intérêts 0.00% -

Amortissement 0.00%

3.2.3 Crédit pour l'étude de l'achat éventuel du bâtiment de la Croix Fédérale



Rapport de la commission financière

Report : Bouclages réseau d'eau AVGG, Saint-Martin – Progens, Fiaugères - Le Crêt

Plan de financement

Secteur I : Saint-Martin - Progens

Total des travaux TTC (685 m / 950 m)	173'000.00 SFr.
Subvention AF et ECAB	-100'000.00 SFr.
Solde à charge de la commune	73'000.00 SFr.

Secteur II : Fiaugères – Le Crêt

Total des travaux TTC	116'000.00 SFr.
Subvention AF et ECAB	-68'000.00 SFr.
Solde à charge de la commune	48'000.00 SFr.

Financement

Total des travaux à charge de la commune	121'000.00 SFr.	
Financement par prélèvement sur réserve		121'000.00 SFr.
Totaux	121'000.00 SFr.	121'000.00 SFr.

Charges financières annuelles

Intérêts	2.00%	-
Amortissement	4.00%	-

Report : Assainissement bâtiments hors zone, secteur Fiaugères et Saint-Martin

Plan de financement - raccordement de 14 bâtiments

		Montant investissements 2016
Travaux de génie civil	310'200.00 SFr.	517'000.00 SFr.
Projet et direction des travaux	37'800.00 SFr.	63'000.00 SFr.
Honoraires géomètre	20'400.00 SFr.	34'000.00 SFr.
Permis de construire, indemnités perte culture, etc...	16'200.00 SFr.	27'000.00 SFr.
TVA 8 %	30'600.00 SFr.	51'000.00 SFr.

Financement

Taxes de base (14 bâtiments)	26'200.00 SFr.
Unités locatives	56'700.00 SFr.
Raccordements aux bâtiments	168'000.00 SFr.
Solde à charge de la commune	164'300.00 SFr.

Totaux 415'200.00 SFr. 415'200.00 SFr.

Charges financières annuelles

Intérêts	2.00%	3'300.00 SFr
Amortissement	4.00%	6'600.00 SFr
Total des charges		9'900.00 SFr

3.4 Approbation globale du budget d'investissements

3.1 Budget d'investissements 2017

	Désignation	Budget 2017		Budget 2016		Comptes 2015	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
1	Ordre public					16'891.60	12'408.90
2	Enseignement et formation			160'000.00	27'000.00		
6	Transports et télécommunication	390'200.00	249'890.00	483'600.00	166'700.00	580'092.95	91'000.00
7	Protection et aménagement de l'environnement	720'000.00	332'600.00	899'000.00	290'200.00	91'338.50	33'354.95
8	Economie						
9	Finances et impôts	30'000.00		550'000.00	137'500.00	105'262.50	67'527.50
	TOTAUX	1'140'000.00	582'490.00	2'092'600.00	621'400.00	1'026'705.25	199'291.35
	Résultats		557'910.00		1'471'200.00		827'413.90

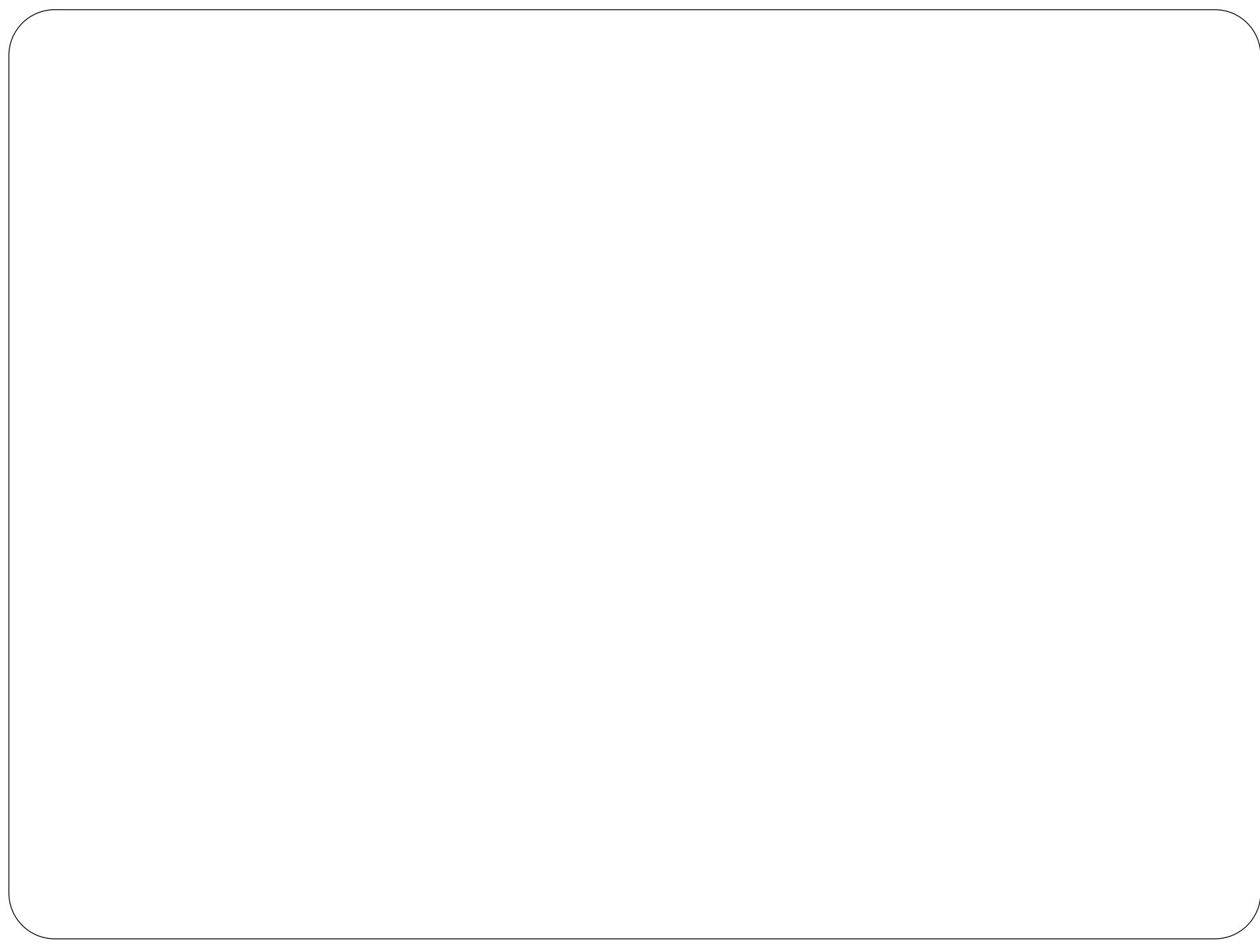
4. Divers

La parole est donnée aux citoyens



**Le Conseil communal vous remercie pour
votre attention et vous souhaite de**





EFFECTIFS 2017 - 2020

La Verrerie

2017 2018 2019 2020

1H	14	11	14	4
2H	15	14	11	14
3H	10	15	14	11
4H	16	10	15	14
5H	15	16	10	15
6H	33	15	16	10
7H	18	33	15	16
8H	14	18	33	15

Elèves EE	29	25	25	18
classes	2	2	2	1

Elèves EP	106	107	103	81
classes	5	5	5	4

Total classes	7	7	7	5
---------------	---	---	---	---

Saint-Martin

2017 2018 2019 2020

1H	17	7	14	14
2H	8	17	7	14
3H	18	8	17	7
4H	15	18	8	17
5H	17	15	18	8
6H	12	17	15	18
7H	17	12	17	15
8H	6	17	12	17

Elèves EE	25	24	21	28
classes	2	2	1	2

Elèves EP	85	87	87	82
classes	4	5	5	4

Total classes	6	7	6	6
---------------	---	---	---	---